



La Soupe au caillou

Des nouvelles du Collectif pour un Québec sans pauvreté

23 juin 2006

Numéro 243

Par l'équipe du Collectif



Bougeons

Bravo !

Selon l'information reçue de l'Ordre des travailleurs sociaux du Québec, ils et elles ont été 659 travailleurEs sociaux et thérapeutes conjugaux à contribuer à notre opération de sensibilisation du ministre de la Santé et des Services sociaux, Philippe Couillard, à la nécessité impérieuse d'accorder l'accès gratuit aux médicaments prescrits pour l'ensemble des personnes dont le revenu annuel est de 12 000 \$ et moins. Bravo à vous pour ce geste de solidarité remarquable. Le ministre et son gouvernement doivent maintenant comprendre qu'il y a vraiment là un incontournable.

En marge de la gratuité

Au lieu de cela, le nouveau projet de règlement de l'aide sociale (ci-contre) prolonge pour les premiers six mois d'un emploi l'accès aux protections dentaires et à la carte médicament existant en ce moment à l'aide sociale. Ce n'est pas en soi une mauvaise mesure, mais cela montre comment on peut mettre 5,2 M\$ là en incitation à l'emploi sans mettre les 60 M\$ nécessaires pour la mesure de gratuité plus universelle qui est demandée.

Nomination

Sur la recommandation du comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, Lucie Gélinau et Vivian Labrie ont été nommées au bureau de direction du Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion en tant que personnes engagées avec des personnes en situation de pauvreté.

Ce sera l'occasion de faire avancer des façons d'aborder les questions telles qu'elles se présentent dans la dure réalité de la vie dure.

Vacances et bureau

Les bureaux du Collectif seront fermés du 10 au 31 juillet. L'équipe sera pleinement de retour à partir du 14 août.

Nouveau porte-parole, départs, vacances et règlement de l'aide sociale !

Au saut de l'été

Bonjour tout le monde ! Avant d'en venir à l'actualité, il nous fait très plaisir de vous annoncer que nous avons un nouveau porte-parole et animateur politique pour la prochaine année en la personne de Jean-Pierre Héту, organisateur communautaire à Rouyn-Noranda ! Nous vous présentons Jean-Pierre en page deux de ce bulletin. Jean-Pierre entrera en fonction à partir du 14 août prochain. Pour faciliter les transitions, Jean-Pierre est venu passer la présente semaine avec l'équipe. Il a donc goûté à la sortie du nouveau règlement de l'aide sociale.

Parlons-en de ce nouveau règlement !

Un règlement déguisé en annonces monétaires

Il fallait de bons yeux mercredi matin pour comprendre que le communiqué ministériel du 21 juin annonçant de «nouvelles mesures pour un total de 12,3 M\$ supplémentaires» était en fait l'annonce du nouveau règlement venant remplacer le règlement actuel de la loi sur l'aide sociale suite à l'adoption l'an dernier de la nouvelle loi de l'aide sociale, dite « *Loi sur l'aide aux personnes et aux familles* ».

L'avis annonçant ce nouveau règlement, paru dans la Gazette officielle, est totalement muet sur l'obligation faite par la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale* de faire état des impacts sur les revenus des personnes en situation de pauvreté de toute nouvelle loi ou règlement. Par ailleurs, on frémit à lire dans le même avis que « ce projet de règlement n'a pas d'impacts financiers sur les entreprises et, en particulier, sur les P.M.E. ». Dans le cas de l'examen d'impact manquant, il s'agit d'une obligation juridique formelle à propos d'un règlement qui affecte énormément la vie des plus pauvres, un règlement reconnu par ailleurs pour être très complexe et plein d'embûches. Dans l'autre, il s'agit d'un simple engagement politique envers le patronat.

Faudra-t-il lire et analyser le projet de règlement en fonction de cette différence méprisante de respect entre des groupes sociaux avec et sans fric ? La ministre donne l'été pour réagir au projet de règlement, plus précisément jusqu'au 18 septembre, alors qu'il y aurait matière à appliquer sur ce point les buts de la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale* à propos de la participation des personnes en situation de pauvreté aux processus qui les concernent ainsi que du développement des solidarités dans la société. Une consultation publique serait bien plus appropriée.

Le Collectif et le Front commun des personnes assistées sociales du Québec collaboreront pour vous faciliter l'analyse technique et la réaction à ce document que vous trouverez sur notre site Internet (ainsi que notre communiqué, qui réclame l'analyse d'impacts). Même s'il faudra une analyse plus poussée, à première vue, le projet de règlement confirme malheureusement la séparation formelle selon l'aptitude au travail et les dommages de l'obsession de l'incitation à l'emploi sur le droit au soutien du revenu. Alors d'ici là, reprenons notre souffle, prenons des forces, et bienvenue à Jean-Pierre, pour la suite de nos aventures collectives. Bon été à vous !



Une croisée des chemins

À vous toutes et tous, compagnes et compagnons d'aventure,

Après avoir croisé nos espoirs, nos histoires et nos savoirs, me voici à une croisée des chemins pour la prochaine année.

Je laisse en effet pour les prochains mois les fonctions de porte-parole à Jean-Pierre, qui saura, j'en suis persuadée, prendre le relais de main de maître. La prochaine année sera pour moi l'occasion de prendre de la perspective sur les années écoulées depuis le début en 1998 de notre travail en Collectif.

Elle sera aussi l'occasion de renouer avec la recherche sur les contes qui est au coeur de ma vie de chercheuse depuis les années 1970.

Au programme ? Un été pour le repos puis deux projets.

Tout d'abord, je me consacrerai à la production d'un ouvrage sur les contes et la vie qui reprendra des versions de contes qui m'ont servi à plusieurs reprises dans mon expérience militante depuis une vingtaine d'années. J'y retrouverai la méthode de cartographie des contes que j'ai peu à peu élaborée en fréquentant des conteurEs de la tradition orale et en apprenant de leur façon de se remémorer ces «contes de traverses et de misère». J'y renouerai avec la richesse de sens et d'expériences qui s'est construite peu à peu autour de ce répertoire à force de le fréquenter ensemble au coeur de nos expériences de luttes. Ce sera accompagné en cours d'année, avis aux intéressés (faites-le savoir à l'équipe du Collectif qui me le communiquera), de moments périodiques de croisements de savoirs où je présenterai, pour discussion, enrichissement et ressourcement à plusieurs, un état de mon travail autour d'un conte ou l'autre.

L'autre projet reste encore à préciser. Il tourne autour de la production de courts textes illustrés relatifs à notre histoire au Collectif et aux concepts que nous y avons développés au fil des ans.

Sur ce, je vous salue, de tout coeur, et emporte avec moi la richesse et les trésors des solidarités vécues au cours des jours,

Vivian

Qui est Jean-Pierre Hétu ?



Jean-Pierre est un organisateur communautaire chevronné impliqué au CSLC Le partage des eaux, de Rouyn-Noranda, depuis mai 1985. C'est un collaborateur du Collectif depuis la première heure, actif comme multiplicateur dans sa région, impliqué dans le comité régional du Collectif en Abitibi-Témiscamingue. Il a donc suivi toute l'histoire du Collectif, de l'élaboration de la proposition de la loi citoyenne jusqu'à aujourd'hui. Jean-Pierre est également membre du comité AVEC depuis les débuts de ce comité. Il y a fait sa marque par son ouverture d'esprit, son imagination ingénieuse, sa conviction profonde

que les vrais changements commencent quand on fait appel à l'expertise des personnes en situation de pauvreté, ses paroles frappantes, son audace dans des actions de mobilisation et sa très bonne capacité d'analyse des contextes politiques. En ce sens il sera très bien outillé pour faire les ponts nécessaires pour l'évolution souhaité par le Collectif vers une action politique de plus en plus AVEC.

Jean-Pierre entrera en fonction officiellement le 14 août prochain. Pour ce faire il prendra une année sans solde de son établissement et viendra s'installer à Québec pendant cette année. Nous verrons à lui faciliter le maintien de liens réguliers avec sa famille qui restera à Rouyn pendant ce temps. Nous le remercions de tout coeur, ainsi que sa famille, pour cette grande générosité.

Nous sommes très heureux et heureuses de te compter parmi nous, Jean-Pierre, et tu peux être assuré de notre soutien dans les gestes d'audace que commande la conjoncture politique et économique actuelle.

Un mot de notre nouveau porte-parole

Bonjour à toutes et toutes!

Je voulais profiter de cette occasion pour vous souhaiter un bel été. Je suis à Québec depuis mardi où j'ai vécu une période d'immersion intensive à mon rôle de porte-parole et d'animateur politique. J'ai été confronté à l'actualité avec la sortie des règlements de l'aide sociale et au quotidien du Collectif. Avec l'équipe du Collectif, on a pu faire un survol des défis qui nous attendaient pour la prochaine année et regarder notre mode de fonctionnement interne. Ajoutons à cela une rencontre de l'exécutif et une demi-journée sur les dessous de l'opération sur le budget du Québec et vous aurez une bonne idée de ma semaine jusqu'ici. Reste à venir une rencontre pour le transfert des dossiers avec Vivian et je retournerai finir mes propres dossiers à Rouyn-Noranda.

Je sens qu'avec la belle équipe du Collectif, on sera en mesure d'assurer la continuité avec énergie et pertinence et pourquoi pas des résultats concrets pour les personnes en situation de pauvreté, malgré la conjoncture.

Profitons de la belle saison pour recharger nos batteries pour les actions qui nous attendent. Pour ma part, je serai de retour avec vous le 14 août.

Jean-Pierre



Collectif pour un Québec sans pauvreté

165 de Carillon, local 309, Québec, Qc, G1K 9E9

Téléphone: (418) 525-0040/ Télécopieur: (418) 525-0740

www.pauvrete.qc.ca